

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique du Sud

Aperçu

L'Afrique du Sud est le plus important partenaire commercial du Canada en Afrique subsaharienne. La relation commerciale entre les deux pays est imposante et variée. Le Canada y exporte des produits divers qui vont des machines pour l'exploitation minière à l'équipement de communication.

L'Afrique du Sud continue de suivre un régime de libéralisme commercial. Elle participe activement aux activités d'organismes multilatéraux comme le Groupe de Cairns, lequel vise à libéraliser davantage le commerce des produits agricoles. Depuis 1994, la concurrence exercée par d'autres acteurs internationaux a eu pour effet d'accroître la compétitivité des entreprises sud-africaines. Après s'être engagée dans un processus de privatisation et de déréglementation, l'Afrique du Sud encourage maintenant l'investissement étranger puisqu'elle y voit un moyen d'accélérer le développement et d'améliorer le marché de l'emploi. Afin d'encourager l'intégration économique des groupes sociaux qui ont toujours été défavorisés, le gouvernement sud-africain a adopté des lois qui encouragent la démarginalisation économique, dans le secteur privé autant que dans le secteur public.

Accès aux marchés – Résultats obtenus en 2004

- Le 21 janvier 2005, l'Afrique du Sud a accepté le certificat vétérinaire visant les expéditions de poulets en provenance du Canada.
- Des négociations en vue d'un accord bilatéral sur le transport aérien ont été engagées en Afrique du Sud en avril 2004. Elles n'ont toutefois pas abouti à un accord. Les compagnies aériennes continuent de tenir des discussions dans l'optique de cerner les débouchés commerciaux et de réclamer une reprise des négociations entre gouvernements visant l'obtention de droits de trafic. Les négociateurs gouvernementaux chargés du transport aérien

continuent de se consulter sur les changements à apporter à leurs politiques respectives.

- L'interdiction visant les produits du bœuf demeure, sauf en ce qui concerne les produits que l'Afrique du Sud a autorisés en particulier : lait et produits laitiers, semence et embryons, suif exempt de protéines, cuirs et peaux, et gélatine et collagène préparées à partir des cuirs et des peaux du Canada.

Accès aux marchés – Priorités du Canada pour 2005

- Continuer de surveiller la mise en vigueur de la législation dans le secteur de l'exploitation minière afin de veiller aux intérêts des entreprises minières canadiennes ayant investi en Afrique du Sud.
- Continuer d'évaluer la compétitivité du Canada à la suite des accords de libre-échange que l'Afrique du Sud a négociés (avec l'Union européenne, la Communauté de développement de l'Afrique australe) ou qu'elle entend négocier (États-Unis, AELE, Mercosur, Chine et Inde).
- Surveiller les lois et les politiques de l'Afrique du Sud dans des secteurs comme les ressources naturelles et l'émancipation économique des Sud-Africains depuis toujours défavorisés, afin de veiller aux intérêts des investisseurs canadiens.
- Continuer de consulter les compagnies aériennes pour déterminer si des discussions commerciales pourraient aboutir à la négociation d'un accord sur le transport aérien.
- Reprendre les discussions avec l'Afrique du Sud dans l'optique d'actualiser, de mettre au point et de ratifier l'Accord de promotion et de protection de l'investissement étranger de 1995 entre le Canada et l'Afrique du Sud (qui a été signé mais pas encore ratifié).
- Continuer les interventions afin de lever les mesures sud africaines liées à l'ESB.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS ET DES SERVICES

Encéphalopathie spongiforme bovine

À la suite de l'annonce faite par le Canada, le 20 mai 2003, d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), l'Afrique du Sud a imposé des restrictions sur